SAINT-AUBIN-SUR-MER

LE BULLETIN



FINANCES DE SAINT-AUBIN-SUR-MER
P.4

PRÉPARER AUJOURD'HUI LE FLEURISSEMENT DE DEMAIN
P.7

UN AN APRÈS SON OUVERTURE, LE PÔLE SANTÉ POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT
P.12

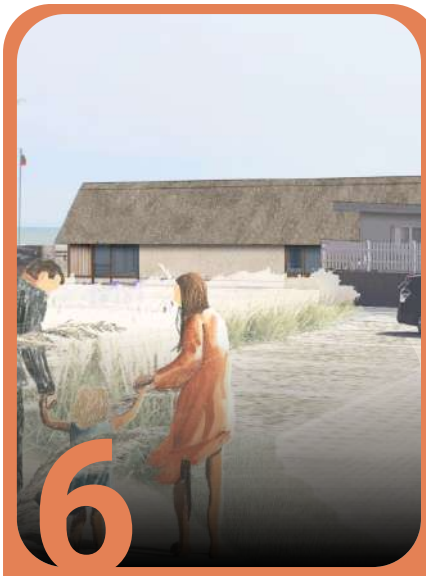
NUMÉRO 4

ST-AUBIN-SUR-MER
LA REINE DE L'IODE

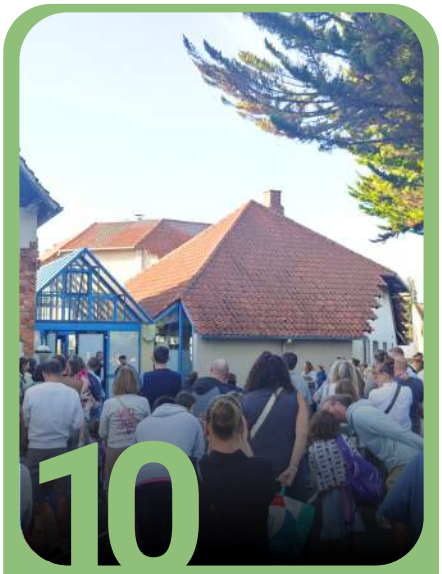
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2026

SOMMAIRE

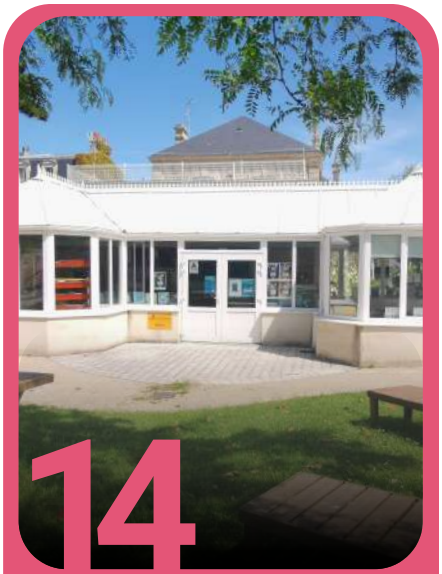

2 VIE MUNICIPALE


6 TRAVAUX / URBANISME


8 CULTURE / ANIMATIONS


10 ENFANCE / JEUNESSE


12 PORTRAIT


14 DIVERS

Le rendez-vous bimestriel de votre commune

NUMÉROS UTILES

ACCUEIL MAIRIE

41 rue Maréchal Joffre
02 31 97 30 24
mairie@saintaubinsurmer.fr

POLICE MUNICIPALE

41 rue Maréchal Joffre
06 11 29 43 09 / 02 31 97 30 24
police@saintaubinsurmer.fr

ÉDITO



L'automne s'installe à Saint-Aubin et marque une période propice à la préparation des projets qui construiront notre commune de demain.
Dans ce numéro, vous découvrirez plusieurs dossiers importants pour son avenir : les orientations retenues à l'issue de l'audit financier, les projets d'aménagement en cours ainsi que les actions engagées pour adapter nos espaces verts aux évolutions climatiques.
Cette fin d'année sera également accompagnée de nombreux rendez-vous culturels et associatifs.
Je vous invite à profiter de ces moments de rencontre et de convivialité qui font la richesse de notre vie locale.

Je vous souhaite une excellente lecture ainsi qu'une très belle fin d'année.

Laurent Hottelart
Maire de Saint-Aubin-sur-Mer

MÉDIATHÈQUE

12 rue du Maréchal Joffre
02 31 96 72 14
mediatheque@saintaubinsurmer.fr
mediatheques-coeurdenacre.fr

INFO MAIRIE

Citykomi, Facebook, Instagram : MAIRIE DE SAINT-AUBIN-SUR-MER
Site web : www.saintaubinsurmer.fr

SAINT-AUBIN-SUR-MER
LE BULLETIN

Numéro 4
Novembre - Décembre 2026
Couverture : digue de Saint-Aubin-sur-Mer
© Mairie de Saint-Aubin-sur-Mer
Editeur : mairie de Saint-Aubin-sur-Mer
Imprimeur : Le coin des archis, 14200 *Hérouville Saint-Clair*
Nombre d'exemplaires : 2108 ex.

FINANCES DE SAINT-AUBIN-SUR-MER

La nouvelle équipe municipale a souhaité disposer d'une vision claire et objective de la situation financière de Saint-Aubin-sur-Mer. Un audit financier a donc été réalisé afin d'analyser l'évolution des finances communales sur les dernières années, mais aussi de mesurer la capacité à financer les projets des prochaines années.

Ce que montre l'analyse des dernières années

Saint-Aubin-sur-Mer conserve aujourd'hui des fondamentaux financiers positifs, mais avec des marges de manœuvre qui se sont réduites : le rapport donne effectivement une image contrastée : **d'un côté, 1,95 M€ de fonds de roulement, mais de l'autre une épargne brute tombée à 335 k€, une épargne nette de 156 k€ et une capacité de désendettement de 11,3 ans.**

En 2025, la commune disposait encore d'un fonds de roulement de 1,95 M€, soit environ 7,6 mois de dépenses de gestion. Il constitue une réserve financière utile et un véritable matelas de sécurité pour la commune.

Ce niveau doit toutefois être analysé dans son contexte : il s'est constitué notamment dans **une période où les dépenses d'investissement sont restées relativement limitées.** Sur ces six années, la commune a réalisé environ 2,35 M€ de dépenses d'équipement, contre 2,05 M€ sur les seuls exercices 2019 et 2020.

Autrement dit, une partie de cette réserve financière traduit l'absence ou **le faible niveau d'investissement au cours de la dernière mandature.**

Mais cette situation doit être appréciée au regard de l'évolution de l'épargne. L'épargne brute est passée de 717 000 € en 2020 à 335 000 € en 2025, tandis que l'épargne nette s'établissait à environ 156 000 € en 2025. Le taux d'épargne brute atteint ainsi 9,4 %, contre un repère de 15 % généralement retenu en analyse financière.

Cette évolution s'explique notamment par un effet de ciseaux : **sur la période récente, les charges ont progressé plus rapidement que les recettes.** Entre 2021 et 2025, les charges de gestion ont ainsi augmenté en moyenne de 10,6 %, contre 4,1 % pour les recettes.

L'endettement liée aux emprunts contractés antérieurement (emprunts "toxiques") constitue également un point de vigilance. L'encours de dette du budget principal s'élevait à 3,79 M€ fin 2025, soit environ 1 270 € par habitant, contre 728 € pour la moyenne des communes touristiques comparables citée dans le rapport. **La capacité de désendettement atteint 11,3 années, au-dessus du seuil de vigilance de 10 ans**, même si elle reste inférieure au seuil d'alerte de 12 ans. Pour autant, cette situation ne signifie pas que la commune ne peut plus investir.

Elle impose en revanche de mieux anticiper les conséquences financières de chaque décision, de **hiérarchiser les investissements et de ne pas engager de nouveaux projets sans avoir préalablement vérifié leur soutenabilité dans le temps.**

L'audit a également examiné les budgets annexes, notamment ceux du casino et des animations. Plusieurs points nécessitent un suivi renforcé. Pour le casino, le rapport relève notamment une participation au développement culturel prévue au contrat et évaluée à 65 000 € TTC, qui ne semble pas apparaître dans le budget annexe.

Concernant les animations, le rapport relève entre autres **une dépense de 185 000 € en 2024 qui n'était pas ventilée selon les subdivisions habituelles du compte concerné**, à titre d'exemple, 18 000€ pour des cartes cadeaux. En 2025, plusieurs dépenses significatives sont également identifiées, dont 23 320 € pour l'événement "Festival Argentique" et 10 500 € pour l'exposition "Arnaud Guérin". Le rapport souligne par ailleurs la dépendance de ce budget aux participations publiques.

Préparer les prochaines années

L'audit ne s'est pas limité à constater la situation passée. Il a également étudié plusieurs trajectoires financières possibles pour les prochaines années.

Le scénario consistant **à poursuivre les tendances observées dans le passé conduirait à une dégradation rapide de la situation** : les dépenses réelles de fonctionnement passeraient d'environ 4 M€ à 5,2 M€ entre 2027 et 2032, alors que les recettes progresseraient beaucoup plus lentement, de 3,6 M€ à 3,8 M€. Dans ce scénario, **l'épargne deviendrait négative dès 2027 et le fonds de roulement deviendrait lui aussi négatif.**

À l'inverse, **le scénario de gestion optimisée** étudié par le cabinet repose notamment s**ur l'absence de hausse des taux d'imposition** et **l'absence de nouvel emprunt** et prévoit **un retour à une épargne positive**, u**ne préservation du fonds de roulement** et une stratégie progressive de désendettement. À l'horizon 2032, la capacité de désendettement pourrait ainsi être ramenée à 4,6 années, contre 11,3 années en 2025.
Ce scénario prévoit également qu'à partir de 2030, la commune puisse retrouver une capacité de financement des investissements de près de 700 000 € par an.

Cela suppose cependant de faire des choix dès maintenant. Le programme d'investissement 2026 a ainsi été réexaminé : **le montant initialement envisagé de près de 1,9 M€ de dépenses d'équipement a été ramené à environ 650 000 €, afin d'éviter une mobilisation quasi intégrale du fonds de roulement.**

Les orientations retenues

La nouvelle équipe municipale souhaite donc agir sur plusieurs leviers :

- Maîtriser les dépenses courantes, sans remettre en cause les services essentiels à la population. Le rapport identifie notamment un potentiel **d'économie de l'ordre de 41 700 € par an avec une baisse de 5 % des charges à caractère général,** ainsi qu'un potentiel de 55 000 € en revenant à la moyenne antérieure des dépenses d'entretien et de réparations.

- Rechercher systématiquement les recettes auxquelles la commune peut prétendre, sans augmenter les taux d'imposition. L'audit identifie plusieurs pistes liées notamment à **la mise à jour des bases fiscales et à la vacance des logements.** Le potentiel théorique total identifié par le cabinet atteint près de **170 000 € par an**, avant prise en compte de la faisabilité concrète de chacune de ces mesures. Parmi ces pistes figurent notamment la mise à jour de certaines bases d'habitation et la fiscalité liée aux logements vacants.

- Mieux valoriser le patrimoine communal et vérifier les charges pouvant être refacturées. Le rapport souligne notamment que la commune a réalisé environ 828 000 € de produits de cession entre 2022 et 2025, avec 346 000 € de moins-values cumulées. Il recommande donc de sécuriser les futures opérations patrimoniales et de **mieux apprécier la valeur des biens avant leur cession.**

- Reprendre le pilotage financier du Casino, notamment en vérifiant le respect des engagements prévus par la délégation de service public.

- **Revoir le financement et le coût des animations**, tout en conservant une programmation attractive pour les habitants et les visiteurs. Le rapport estime qu'une meilleure maîtrise des dépenses pourrait permettre de **ramener cette charge à 120 000 € maximum hors subventions, soit une diminution d'environ 45 000 € par rapport au niveau analysé en 2025.**

- Renforcer la recherche de subventions afin de limiter la part des investissements directement supportée par la commune. Sur 2020-2025, les dépenses d'équipement ont représenté environ 2,35 M€, pour seulement 335 000 € de subventions, soit environ 14 % de financement extérieur. Le scénario prospectif retient un objectif de 15 %, tandis que le cabinet identifie la possibilité de rechercher à terme un taux moyen de 25 %, ce qui représenterait un potentiel supplémentaire estimé à 330 000 € sur la période étudiée.

- **Mettre en place un suivi financier régulier**, permettant d'anticiper les difficultés plutôt que de les subir. L'objectif sera notamment de suivre régulièrement l'épargne, la dette, le fonds de roulement, les investissements et les recettes, afin que chaque nouveau projet puisse être apprécié au regard de son coût initial mais également de ses conséquences financières futures.

Un objectif simple : retrouver des marges de manœuvre

L'objectif n'est ni de renoncer aux projets, ni de réduire l'action municipale. Il est de retrouver une situation financière suffisamment solide pour pouvoir choisir et investir, plutôt que de subir les contraintes budgétaires.
Le diagnostic montre en effet que la commune dispose encore d'atouts importants : 1,95 M€ de fonds de roulement fin 2025, des services publics maintenus et une capacité d'investissement qui peut être préservée si les équilibres de fonctionnement sont progressivement rétablis.
La démarche engagée consiste donc à utiliser ces marges de sécurité avec prudence, **à améliorer les recettes sans augmenter les taux d'imposition, à maîtriser les dépenses et à mieux programmer les investissements.**
Les décisions à venir seront guidées par un principe simple : **préserver les services auxquels les habitants sont attachés, maîtriser les dépenses, rechercher toutes les recettes auxquelles la commune peut légitimement prétendre et préparer durablement l'avenir de Saint-Aubin-sur-Mer.**

Le rapport complet est disponible sur le site de la mairie dans la section actualités.

Réunion des correspondants Défense du Calvados

Le samedi 3 octobre, la Délégation militaire départementale du Calvados a réuni l'ensemble des correspondants Défense du département afin de renforcer le lien entre la Nation et ses armées.
Cette rencontre a permis de rappeler le rôle essentiel des correspondants Défense : informer les citoyens sur les différentes formes d'engagement au service du pays, accompagner les volontaires dans leurs démarches et promouvoir les dispositifs de réserve opérationnelle et citoyenne.
Véritables relais de proximité, ils contribuent à mieux faire connaître le monde combattant et les missions des armées, notamment auprès des jeunes. Cette action peut prendre la forme d'interventions dans les écoles, auprès des associations locales ou encore lors de permanences d'information en mairie.
L'objectif est de permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux de défense et de favoriser un engagement citoyen au service de la Nation.

Coordonnées du correspondant défense :
Giovanni SITAL-DAHONE
giovanni.sital-dahone@saintaubinsurmer.fr

LES DERNIÈRES INFOS

Projet de la place de la Gare : une suspension nécessaire

Le projet de requalification de la place de la Gare, comprenant l'extension et la rénovation de l'ancienne gare, et la requalification des espaces publics, avait pour ambition de transformer durablement ce secteur important de notre commune.

Estimé à plus de 2 millions d'euros, cet investissement représente toutefois un engagement financier important pour la commune. Les conclusions de l'audit financier récemment réalisé ont conduit la municipalité à réexaminer ses capacités d'investissement et à hiérarchiser les projets pouvant être engagés. Elles mettent en évidence des marges de manœuvre financières limitées, qui imposent aujourd'hui de faire des choix responsables.
Dans ce contexte, **et avec une épargne nette de seulement 156 000 € à date d'audit, la commune a décidé de suspendre le projet de la place de la Gare.**
Cette décision ne constitue pas un abandon définitif. Elle vise à ne pas engager aujourd'hui une opération dont le coût serait difficilement compatible avec la situation financière actuelle de la commune. Bien qu'un recours aux subventions serait sollicité par la commune, celles-ci ne couvriraient pas les 2 millions d'euros de travaux estimés pour ce projet. Cette décision relève d'une volonté de gestion prudente et responsable des finances communales. Il s'agit de préserver la capacité de la commune à assurer ses services publics, à financer les travaux indispensables, à préserver son patrimoine communal et à conserver des marges de manœuvre pour les investissements à venir. La possibilité de relancer le projet dans quelques années, à condition que la commune se soit constituée une épargne nette solide et suffisante.

Club de tir : réfection de la couverture

Après avoir passé quelques saisons les pieds dans l'eau, le club de tir passera l'hiver prochain bien au sec !
La municipalité a entrepris, avant l'automne, des travaux d'étanchéité sur la couverture comprenant la pose d'une membrane PVC avec isolation sur le bac acier et reprise des différents éléments permettant l'évacuation des eaux pluviales. Le chéneau en zinc est également rénové et les soudures des gouttières et chéneaux reprises, afin de renforcer l'étanchéité de l'ensemble. Le montant des travaux s'élève à 21 000 €.

Le futur espace sportif et associatif du Cent79

Le projet de rénovation et d'extension de l'ancien bâtiment de l'Ifremer, situé sur le site du Cent79, a été initié par la précédente municipalité, avec un permis de construire déposé en février 2025, peu de temps avant les élections.

Compte tenu des dépenses déjà engagées par la commune dans le cadre de ce projet et des subventions importantes obtenues, la nouvelle équipe municipale a fait le choix de maintenir ce projet, tout en faisant évoluer sa destination. La future salle polyvalente sera ainsi destinée en priorité aux associations sportives de la commune (yoga, qi-gong, danse, boxe…), tout en permettant l'accueil d'événements et de représentations publiques organisés par la municipalité ou les associations.
D'une capacité de 116 personnes, cette salle de plain-pied sera modulable grâce à un système de cloisons mobiles permettant de créer ponctuellement deux espaces indépendants de 58 personnes chacun. Elle viendra ainsi compléter l'offre d'équipements associatifs de la commune.
Le coût total du projet est estimé à 420 657,65 € TTC.
À ce jour, la commune bénéficie d'ores et déjà de 181 728,89 € de subventions, soit 43.20 % du coût total, répartis entre la Préfecture du Calvados et le fonds de concours Cœur de Nacre.

Une demande de subvention complémentaire de 75 000 € a également été déposée auprès du Département du Calvados. Elle est actuellement à l'étude.
Les travaux de curage et de dépose débuteront en novembre 2026, avant le lancement de la deuxième tranche (extension et rénovation) courant octobre 2027.
Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet dans les prochains bulletins municipaux.



Parking Mériel : un nouveau souffle !

La commune poursuit le projet de réhabilitation et de végétalisation du parking Mériel. Celui-ci prévoit la création d'un espace végétalisé, perméable et accessible à tous, intégrant notamment des dispositifs de gestion des eaux pluviales, des places de stationnement accessibles aux personnes à mobilité réduite, des sanitaires publics ainsi que des équipements dédiés aux mobilités électriques et cyclables.

Le coût global prévisionnel de l'opération, intégrant les travaux, les interventions du SDEC ÉNERGIE et la maîtrise d'œuvre, est actuellement estimé à environ 530 000 € TTC. Ce projet bénéficie d'un soutien financier particulièrement important. La commune a obtenu 94 866,64 € au titre de la DETR en 2026 ainsi que 219 743 € de l'Agence de l'eau en 2025. Le SDEC ÉNERGIE apporte par ailleurs une contribution de 29 104,63 € TTC.
À ce jour, le montant cumulé de ces aides et participations atteint ainsi 343 714,27 €, représentant près de 65 % du coût global estimatif de l'opération. Ce ratio est toutefois donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction du montant définitif des travaux.

La procédure de marché engagée en 2024 par l'ancienne municipalité étant arrivée à son terme, une nouvelle procédure doit être relancée. Dans ce cadre, une consultation de maîtrise d'œuvre, prérequis indispensable à la poursuite du projet, a été engagée cet été et 6 candidatures ont été déposées en mairie le vendredi 25 septembre, conformément aux modalités prévues. Leur analyse permettra aux élus de désigner, dans le courant du dernier trimestre 2026, le maître d'œuvre qui aura pour mission de concevoir le projet, de préparer le permis d'aménager, et d'accompagner la commune jusqu'à la réception du chantier. Aucun démarrage travaux n'est prévu avant la fin d'été 2027 afin de ne pas impacter la saison touristique.

Préparer aujourd'hui le fleurissement de demain

Cet été, les fortes chaleurs et les restrictions liées à la sécheresse ont mis à l'épreuve certaines plantations de la commune, notamment les suspensions florales. Face à ces évolutions climatiques de plus en plus fréquentes, la municipalité engage une réflexion sur l'avenir de ses espaces verts.

L'objectif reste de préserver un cadre de vie agréable tout en adaptant les pratiques aux réalités environnementales. Cette démarche s'inscrit dans les principes de la gestion différenciée des espaces verts, encouragée par le label « Villes et Villages Fleuris - 3 Fleurs », qui valorise une utilisation raisonnée des ressources et l'adaptation au changement climatique.
Dans cette optique, des agents municipaux et Manon Lemonnier, adjointe à l'urbanisme, se sont rendus en septembre chez Graines Voltz, partenaire historique de la commune, afin de découvrir de nouvelles variétés plus résistantes à la chaleur et moins gourmandes en eau.
Un diagnostic des espaces verts sera prochainement réalisé pour élaborer un nouveau plan paysager. Parmi les pistes étudiées figurent le développement des plantes vivaces, telles que les lavandes, gauras, sauges ou euphorbes, mieux adaptées aux étés chauds et favorables à la biodiversité.
L'ambition est claire : préserver l'identité fleurie de Saint-Aubin-sur-Mer tout en préparant la commune aux défis climatiques de demain.

Des travaux pour préserver et valoriser l'église

Cela ne vous aura sans doute pas échappé : plusieurs interventions sont actuellement menées autour de l'église afin d'assurer la préservation de ce patrimoine de la commune.

La structure en bois de la sortie sud a été déposée courant octobre. Largement endommagée par un incendie survenu il y a quelques années, elle fait aujourd'hui l'objet d'une réfection complète. Le montant total de cette opération, incluant les travaux de couverture, s'élève à 21 000 €. La nouvelle structure est actuellement réalisée dans l'atelier du menuisier, en étroite coordination avec le couvreur. La fin des travaux, comprenant notamment la réparation de la porte, est prévue pour le début du mois de novembre 2026.
Parallèlement, plusieurs actions ont été engagées au niveau du clocher afin d'en garantir la préservation et de sécuriser les futures interventions techniques. Une première opération a consisté a consisté à installer des grilles sur les uvertures du clocher afin d'empêcher l'intrusion des pigeons.

Cette démarche a ensuite été complétée par l'intervention d'un fauconnier, qui a permis l'évacuation de près d'une centaine de volatiles présents dans l'édifice.
Une importante campagne de nettoyage a également été réalisée. Cette intervention a permis de rendre les lieux plus propres et plus salubres, tout en garantissant aux techniciens des conditions de travail adaptées pour leurs futures opérations d'entretien, notamment sur l'antenne installée dans le clocher. Dans la continuité, un diagnostic de l'état de la charpente sera proposé dans le cadre du budget principal 2027.

BON À SAVOIR !

D'octobre à fin mars, **la chapelle** est ouverte au public **tous les jours de 10h à 19h**. **L'église** quant à elle, n'est ouverte au public que **les week-ends de 10h à 19h** également.
Les horaires d'ouverture de l'église seront amenés à être élargis début avril pour la belle saison.

RETOUR...

SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a rencontré un beau succès, avec une fréquentation importante tout au long de la journée. Ce rendez-vous a permis aux habitants de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées sur la commune. Sport, culture, loisirs, jeunesse… De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès des associations de votre choix. Toutes les informations sont disponibles sur le bulletin des associations à retrouver en mairie ou sur saintaubinsurmer.fr





SUR LE VOYAGE DES AÎNÉS

Jeudi 17 septembre, les seniors de Saint-Aubin ont pris la route dès le petit matin, pour un nouveau voyage organisé par le CCAS, sur le thème "saveurs de Normandie".
Après un départ depuis la place de la Gare, le groupe a débuté la journée avec un petit-déjeuner au château de Crèvecœur-en-Auge, un lieu chargé d'histoire.
La matinée s'est poursuivie par la visite de la maison du Camembert. Les participants ont pu en apprendre davantage sur la fabrication de ce fromage emblématique de la Normandie avant de profiter d'une dégustation.
Après un déjeuner au restaurant à Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, composé de spécialités normandes, les voyageurs ont pris la direction du Château des Rêves pour un après-midi original à bord du petit train le Ferté-Fresnel Express. Cette découverte s'est achevée par une visite théâtralisée, donnant vie à l'histoire des lieux.
Les participants sont repartis le soir avec le plaisir d'avoir passé une belle journée à la découverte des trésors de notre région. Le CCAS remercie l'ensemble des participants.

SUR LES VITRINES DES COMMERÇANTS DÉCORÉES POUR HALLOWEEN

À l'occasion des festivités de Halloween, la municipalité a souhaité proposer une animation originale en faisant appel à l'illustrateur saint-aubinais Julien Ode pour décorer les vitrines des commerces volontaires de la commune. Citrouilles, fantômes et autres créations originales ont pris place sur les devantures, apportant une touche créative.
La mairie remercie chaleureusement les commerçants pour leur participation ainsi que Julien Ode pour son travail, qui a contribué à faire vivre l'esprit d'Halloween dans les rues de Saint-Aubin.





QUELLE DRÔLE D'HISTOIRE ! UN VOYAGE THÉÂTRAL AU CŒUR DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Et si l'Histoire de France se racontait autrement ? La compagnie *Doux Bleu Je* propose un spectacle original, drôle et décalé qui revisite les grandes figures et événements de notre passé, de l'Antiquité à nos jours.

À travers une mise en scène pleine de fantaisie, de chansons, d'anachronismes savoureux et d'humour, les comédiennes entraînent le public dans une traversée aussi instructive que divertissante. De Jules César à Napoléon, en passant par quelques grands rois, l'Histoire devient un véritable spectacle vivant, accessible et réjouissant. Rendez-vous le samedi 28 novembre à 20h30, à la salle Aubert, pour découvrir "Quelle drôle d'Histoire !", un spectacle conseillé à partir de 14 ans.
Tarifs adultes : 8 € / enfants de moins de 16 ans : 4 €. Réservations par mail à damien.jeanne@saintaubinsurmer.fr ou par SMS au 06 10 89 17 40. Paiement par chèque ou espèces uniquement.

NOËL S'INVITE À SAINT-AUBIN

À l'approche des fêtes de fin d'année, Saint-Aubin s'animera avec plusieurs rendez-vous destinés aux petits comme aux grands.

Les festivités débuteront le samedi 12 décembre à 18h au parc Pillier avec une soirée animée autour de la musique et d'animations de Noël. Le lendemain, dimanche 13 décembre de 10h à 18h, la salle Aubert accueillera le traditionnel marché de Noël. Les visiteurs pourront y retrouver des producteurs locaux ainsi que des animations proposées tout au long de la journée dans une ambiance familiale.
La médiathèque proposera ensuite deux rendez-vous le mercredi 16 décembre. L'après-midi, les jeunes amateurs de loisirs créatifs pourront participer à un atelier de création de couronnes de Noël. Les inscriptions seront ouvertes sur le site : www.mediatheques-coeurdenacre.fr
Le même jour, le spectacle « Sauvons Noël ! », vous sera proposé en entrée libre et emmènera les enfants dans une aventure pleine de rebondissements : alors que tous les lutins sont tombés malades à l'approche du grand jour, Angélica Deausurprise doit trouver un remède pour éviter l'annulation de Noël. Une mission qui conduira les participants de conte en conte afin de sauver les fêtes avant qu'il ne soit trop tard.
Enfin, le vendredi 19 décembre dans l'après-midi aussi, un second spectacle de Noël, également en entrée libre, invitera les plus jeunes à suivre l'histoire d'un petit sapin qui se pose une grande question : "C'est quoi Noël ?". Au fil de ses rencontres et de ses découvertes, il tentera de comprendre ce qui rend cette période si spéciale et si appréciée de tous.

CRÉATIVITÉ ET DÉCOUVERTES AVEC LES MERCREDIS LOISIRS

Les enfants des mercredis loisirs ont récemment participé à plusieurs activités riches en découvertes et en créativité.

Parmi les temps forts, un atelier de fabrication d'attrape-rêves a été proposé avec la participation de L'Atelier de Fanfan. Guidés pas à pas, les jeunes participants ont laissé libre cours à leur imagination pour réaliser de jolies créations personnalisées.
Les échanges intergénérationnels ont également repris avec une animation autour des herbes aromatiques. Cette rencontre a permis aux enfants de découvrir, ou redécouvrir pour les habitués, différentes senteurs et variétés de plantes.



Un coup de pouce pour devenir animateur !

La municipalité accompagne les jeunes dans leur projet professionnel grâce à la bourse municipale BAFA. Destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant sur la commune, cette aide financière permet de faciliter l'accès à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Le montant de la bourse est attribué selon les ressources du foyer, sur la base du quotient familial. En contrepartie, les bénéficiaires effectuent leur stage pratique au sein du service Enfance Jeunesse de la commune, une expérience enrichissante au contact des enfants et des équipes d'animation.
Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année et un accompagnement personnalisé est proposé pour aider les candidats à construire leur projet et à mener leur formation à bien.
Renseignements auprès du service enfance jeunesse au 06 26 64 35 04
ou par mail à pole-jeunesse@saintaubinsurmer.fr

SOIRÉE DÉBAT « ON EN PARLE ? » : L'EMPATHIE



Le local jeunes CASA invite les jeunes de 11 à 17 ans à participer à la soirée repas-débat « On en parle ? », organisée en présence d'Élodie et Florine, éducatrices à la prévention du Calvados. Cette rencontre abordera un thème essentiel du quotidien : l'empathie.

Cette soirée sera l'occasion d'échanger, de partager ses expériences et de réfléchir ensemble à la place de l'écoute, du respect et de la compréhension des autres dans nos relations. Le tout autour d'un repas.
Rendez-vous le vendredi 11 décembre, de 19h à 21h, au local CASA.
La participation est gratuite, sans inscription préalable, et ouverte à tous les jeunes de 11 à 17 ans.



UNE RENTRÉE 2026 SOUS LE SIGNE DES SCIENCES À L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE COUTURE

C'est sous un magnifique soleil que les 79 élèves de l'école Jean-Baptiste Couture ont retrouvé le chemin de l'école en septembre. Toute l'équipe éducative était ravie de les accueillir pour cette nouvelle année scolaire, en présence de Monsieur le Maire et de la conseillère déléguée à la vie scolaire, venus partager ce temps fort de la rentrée.

Cette année est marquée **par une belle nouveauté : l'ouverture d'une quatrième classe**. L'école compte désormais une classe de Petite et Moyenne Sections de 21 élèves, une classe de Grande Section-CP de 16 élèves, une classe de CE1-CE2 de 19 élèves et une classe de CM1-CM2 de 23 élèves.
Pour cette année scolaire 2026-2027, les sciences seront au cœur de nombreux projets. Dès le mois d'octobre, à l'occasion de la Fête des sciences (Faites des sciences), les élèves seront amenés à observer, questionner, expérimenter et raisonner. Tout au long de l'année, ils mèneront différentes démarches scientifiques : formulation d'hypothèses, réalisation d'expériences, écriture de protocoles, analyse des résultats et restitution de leurs découvertes. Une belle manière de développer leur curiosité et leur esprit critique de la petite section au CM2 !
Cette thématique accompagnera également un projet important pour l'école : un voyage scolaire de fin d'année, proposé aux élèves de la Grande Section au CM2, qui viendra prolonger les apprentissages et les découvertes menés en classe.
Pour contribuer au financement de ce beau projet, une vente de gâteaux sera organisée chaque mois sur le marché de Saint-Aubin-sur-Mer, avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves. Habitants et visiteurs sont donc chaleureusement invités à venir à la rencontre des familles et des enfants… et à se régaler pour la bonne cause !
Une nouvelle année scolaire riche en découvertes, en expériences et en projets commence donc à l'école Jean-Baptiste Couture, avec une ambition toute simple : donner aux enfants l'envie de chercher, de comprendre et de découvrir le monde qui les entoure.
Enfin, les élèves participeront également aux célébrations du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant, à travers des projets pour le moins surprenants… mais nous ne vous en disons pas plus pour le moment !

Restez connectés au bulletin municipal tout au long de l'année pour découvrir les projets et les aventures de nos élèves !



UN AN APRÈS SON OUVERTURE, LE PÔLE SANTÉ POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Il y a un an, le pôle santé de Saint-Aubin accueillait ses premiers patients dans ses locaux situés place de la Gare. Créé pour répondre aux besoins croissants en soins de proximité sur le territoire, cet équipement est aujourd'hui devenu un lieu de référence pour les habitants de la commune et des alentours.
Ce lieu rassemble plusieurs professionnels de santé qui exercent leurs activités au sein d'un même bâtiment, favorisant ainsi les échanges entre praticiens et la coordination des parcours de soins.

Côté médecine générale, les docteurs Moulin et Cecco assurent les consultations courantes et le suivi médical des patients. Ils sont joignables au 02 31 97 33 81. Les soins infirmiers sont assurés par Mesdames Lede et Grosjean, qui interviennent aussi bien au cabinet qu'à domicile sur rendez-vous. Elles peuvent être contactées au 06 68 72 10 51.
Le pôle accueille également une équipe de kinésithérapeutes composée de Mesdames Llorca, Viot et Poutaraud. Elles assurent les soins de rééducation et de kinésithérapie. Les rendez-vous peuvent être pris au 06 64 32 12 26.
Les patients peuvent également être accompagnés par Madame Marzin, psychologue clinicienne et psychothérapeute, joignable au 06 95 88 05 40, ainsi que par Madame Muller-Moulin, orthophoniste, qui réalise les bilans et suivi orthophoniques et reçoit sur rendez-vous au 02 31 96 00 55.

Enfin, Manon Martinot complète cette offre de soins en tant que sage-femme. Les rendez-vous peuvent être pris au 07 60 18 35 12

Cette dynamique est appelée à se poursuivre. Afin de répondre à une demande toujours plus importante, un nouveau kinésithérapeute rejoindra prochainement l'équipe, renforçant ainsi l'offre de rééducation proposée aux habitants.

À l'occasion de ce premier anniversaire, la commune a souhaité mettre en lumière l'un des professionnels qui fait vivre quotidiennement ce lieu au service de la santé de tous : retrouvez le portrait de Manon Martinot, sage-femme installée au pôle santé depuis novembre dernier.

MANON MARTINOT, SAGE-FEMME AU PÔLE SANTÉ

Installée au pôle santé de Saint-Aubin depuis novembre 2025, Manon Martinot a choisi de mettre son expérience au service des femmes de tous âges.
Sage-femme depuis plusieurs années, elle a exercé durant treize ans au sein d'une maternité parisienne. Au cours de sa carrière hospitalière, elle a travaillé dans différents services, ce qui lui a permis d'acquérir une vision globale de l'accompagnement des femmes tout au long de leur maternité.

Lorsqu'elle construit son projet professionnel à Saint-Aubin, Manon souhaite faire évoluer sa manière de travailler en se tournant vers le libéral, une toute autre forme d'exercice du métier de sage-femme, et effectue un premier remplacement avant de se lancer à son propre compte.

Pour développer ses compétences, elle s'est notamment formée à la gynécologie de prévention et à la rééducation du périnée. Aujourd'hui, son activité va au-delà du suivi de grossesse, encore souvent associé à la profession de sage-femme.

En effet, une sage-femme accompagne les femmes dès la puberté et tout au long de leur vie, y compris après la ménopause. Pour les femmes en bonne santé, elle assure les consultations de suivi gynécologique, réalise les frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus, participe au dépistage du cancer du sein, des infections sexuellement transmissibles et assure la prescription et le suivi contraceptif.

Bien entendu, elle accompagne également les futures mamans pendant leur grossesse, assure la préparation à l'accouchement et poursuit le suivi après la naissance.

Parmi ses motifs de consultation figure également la rééducation du périnée. Celle-ci concerne les femmes après un accouchement mais peut aussi être bénéfique à toute femme souffrant notamment de fuites urinaires ou de certains troubles liés à des descentes d'organes.

Afin d'enrichir son offre de soins, Manon Martinot se forme entre autres au yoga aérien prénatal, une nouvelle activité qu'elle espère proposer dans les prochains mois.

Elle reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avec parfois des consultations le samedi matin. Les rendez-vous peuvent être pris directement sur Doctolib en recherchant « Manon Martinot », ou en laissant un message vocal sur son répondeur (07 60 18 35 12) afin d'être recontactée.



LA PAROLE EST AUX ÉLUS

Minorité

Une page blanche ? Non! Mais pourquoi écrire quand la majorité commente nos textes en temps réel dans le même numéro ? Notre silence passé n'était pas un manque d'idées : nous avons refusé de jouer avec des dés pipés face à un adversaire qui s'improvise aussi arbitre. Vos retours prouvent pourtant que notre parole est attendue, tant pour la liberté d'expression que pour votre portefeuille.

Dernier exemple en date : la présentation publique de l'audit financier. Présenté aux habitants avant même d'être communiqué aux élus, cet exercice visait surtout à dénigrer la gestion de notre équipe sortante. Le rapport complet venant enfin de nous être transmis, nous allons analyser en détail et reviendrons très vite vers vous avec un décryptage précis.

Cependant, une conclusion nous interpelle déjà : comment peut-on pointer une absence d'épargne alors que l'excédent de la ville est passé de 120 000 € en 2020 à 1,9 million fin 2026, tout en ayant fait baisser la charge d'un emprunt toxique historique ?

Si notre gestion est coupable d'une chose, c'est d'avoir solidement rempli les caisses pour investir concrètement : la cantine à 1 €, la culture pour tous, la gratuité extrascolaire, les vacances apprenantes et le sauvetage de notre école pour éviter que Saint-Aubin ne devienne une ville-dortoir. Cet audit sert de prétexte commode pour justifier l'abandon de projets et leurs promesses pour imposer une politique d'austérité. Ce sont les familles qui en subiront les conséquences financières.

Majorité

La majorité remercie chaleureusement les personnes venues à la présentation du rapport d'audit financier du vendredi 25 septembre, dont l'intérêt est précieux pour l'avenir de la commune. Elle souhaite apporter deux clarifications.

Sur la transmission du rapport : contrairement à ce que certaines interventions ont pu laisser penser, le rapport a bien été transmis à l'opposition le vendredi 18 septembre, soit une semaine avant la réunion. L'opposition avait envoyé plusieurs questions par courriel : elles ont reçu des réponses de la majorité et, lorsque cela relevait de son expertise, du cabinet d'audit, avant la réunion comme pendant la présentation.

Sur le fonds de roulement : il s'élève à environ 1,9 M€. On peut le comparer à une épargne disponible, un « matelas financier » qui permet de faire face aux décalages de trésorerie et surtout de financer les futurs investissements. Il a atteint ce niveau à la fin de la précédente mandature notamment parce que celle-ci a peu investi de 2020 à 2025.

Il faut le distinguer de l'épargne annuelle, qui s'est dégradée sous la précédente mandature : c'est le revenu qui permet normalement de reconstituer et de préserver le matelas. Une commune peut donc avoir 1,9 M€ de fonds de roulement et pourtant se trouver dans une situation préoccupante si son fonctionnement courant ne dégage plus assez d'épargne. Un fonds de roulement élevé ne doit pas masquer cette dégradation.
Si la commune puise progressivement dans ce fonds pour payer ses dépenses, le matelas diminue sans se reconstituer, et sans créer de patrimoine ni d'équipement nouveau. L'enjeu est donc de préserver le fonds de roulement tout en rétablissant une épargne suffisante sur le fonctionnement.
Pour finir : rien n'est gratuit. **Si une personne paie sa cantine 1 €, c'est que la collectivité, donc l'ensemble des contribuables, finance le complément. L'argent public ne pousse pas sur les arbres.**

COEUR DE NACRE ENTRAIDE

L'association Coeur de Nacre Entraide, composée d'une quarantaine de bénévoles, gère l'Epicerie sociale et solidaire, située 7 rue des Délettes à Luc-sur-Mer.

Cette épicerie, qui offre principalement une aide alimentaire, mais qui propose également des produits d'hygiène et d'entretien, est destinée aux personnes en difficulté des 13 communes de Coeur de Nacre.
Partenaire de la Banque Alimentaire, subventionnée par le Conseil Départemental et toutes les communes de Coeur de Nacre, et profitant de nombreux dons reçus, l'association revend tous ses produits à 10% de leur prix. L'épicerie est ouverte le jeudi sans interruption dans l'année, de 10h à 14h30.
Nous accueillons environ 80 foyers chaque semaine. La fréquentation est stable par rapport à l'année 2025
Pour bénéficier de l'aide de l'Epicerie sociale, une attestation délivrée par les mairies, les CCAS, la Maison départementale des Solidarités ou par une assistante sociale (sous réserve des revenus) est nécessaire.
Tous les bénéficiaires de l'épicerie sont accueillis avec respect et bienveillance.

Pour Coeur de Nacre Entraide
Marie DRANCEY-SENITOWICZ, Présidente
06 86 63 98 55

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

D'ici quelques semaines, nos seniors âgés de 75 ans et plus, inscrits sur les listes électorales de la commune, recevront une invitation nominative pour participer au traditionnel repas de Noël, qui se déroulera le dimanche 6 décembre 2026.

La nouvelle municipalité s'était engagée, dans ses promesses de campagne, à abaisser l'âge d'accès à ce rendez-vous à 70 ans, comme cela existait auparavant. Toutefois, le budget 2026 ayant été voté avant son arrivée, les crédits actuellement disponibles ne permettent pas de mettre en œuvre cette mesure dès cette année. La municipalité étudiera néanmoins cette possibilité avec attention en vue d'une éventuelle mise en place dès l'année prochaine, sous réserve des contraintes budgétaires.

Ce moment convivial sera l'occasion de partager un agréable repas dans une ambiance festive, accompagné d'une animation musicale dansante et/ou chantante.

Les personnes qui ne pourront pas assister à ce repas festif auront la possibilité de choisir, selon les modalités précisées dans le courrier d'invitation, entre :
- une carte cadeau à utiliser chez nos commerçants partenaires ;
- un panier garni.

Attention : réponse obligatoire
Une invitation nominative accompagnée d'un coupon-réponse sera adressée aux personnes concernées. Afin de permettre une bonne organisation de cet événement, il est indispensable de retourner le coupon-réponse avant la date limite indiquée sur l'invitation, que vous souhaitiez participer au repas ou bénéficier d'une alternative.
Nous comptons sur votre réponse dans les délais impartis afin de préparer au mieux ce rendez-vous festif et chaleureux. La commune se réjouit de partager avec vous ce moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année !

CŒUR DE NACRE POURSUIT L'AMÉNAGEMENT DE SON RÉSEAU CYCLABLE

La communauté de communes Cœur de Nacre continue de renforcer les mobilités douces sur son territoire avec le lancement de la deuxième phase de son schéma cyclable.

Après une première étape engagée entre 2024 et 2027, qui permettra la création de 8 kilomètres de nouvelles voies sécurisées, l'intercommunalité prévoit désormais la réalisation de 15 à 20 kilomètres supplémentaires d'ici 2032. L'objectif est de proposer, à terme, un réseau cohérent d'environ 50 kilomètres de pistes cyclables reliant les treize communes du territoire. Les futurs aménagements permettront notamment de poursuivre les connexions vers plusieurs communes, dont Cresserons, Plumetot, Anisy, Reviers et Bény-sur-Mer, tout en consolidant les liaisons entre les principaux pôles que sont Douvres-la-Délivrande, Luc-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer.
Pour mener à bien cette nouvelle phase, près de 3 millions d'euros ont été inscrits au budget, avec l'espoir d'obtenir des financements complémentaires de l'État, de la Région et du Département.

Les prochains rendez-vous

Lecture théâtralisée

06/11/2026 à 18h à la médiathèque

Lecture théâtralisée de l'UIA (Université Inter-Ages de Normandie) de Caen sur "la nature dans tous ses états"

Festival Alimenterre - projection débat

10/11/2026 à 20h30 au cinéma JOA

Dans le cadre du festival Alimenterre découvrez lors d'une projection-débat, le documentaire "Insecticide : comment l'agrochimie a tué les insectes". Entrée gratuite.

Cérémonie du 11 novembre

11/11/2026 à 11h30 au monument aux morts

Monsieur Laurent Hottelart, maire de Saint-Aubin-sur-Mer, a l'honneur de vous convier à la commémoration du 11 novembre.

Spectacle

14/11/2026 à 20h30 à La Halle

La troupe Ver les Planches présente la comédie "Jumeaux... et demi". Après plus de 30 ans sans s'adresser la parole, 2 frères se retrouvent dans la maison familiale pour régler la succession de leur mère... Participation libre au chapeau.

Tricot pour tous

17/11 - 08/12/2026 à 17h à la médiathèque

Partagez un moment avec Véronique pour découvrir le tricot. Débutants, confirmés ou experts, tout le monde est le bienvenu (adultes et enfants dès 8 ans).

Lectures du mercredi

18/11 - 02/12 -16/12/2026 à 16h30 à la médiathèque

Des histoires lues à voix haute pour éveiller l'imaginaire des plus jeunes. Ces rendez-vous sont organisés en partenariat avec les Bambinous et s'adressent à tous les enfants.

Rencontre littéraire

18/11/2026 à 19h à la médiathèque

Dans le cadre des rencontres de ALMe et des Boréales de Caen, rencontre littéraire avec Britt Bildoen romancière et essayiste, autour de son roman Vigilance orange.

Papothé

28/11/2026 à 17h à la médiathèque

Envie de papoter autour de vos coups de cœur culturels ? Autour d'une tasse de thé, en tricotant ou simplement pour écouter... Rendez-vous à la médiathèque !

Spectacle

28/11/2026 à 20h30 à la salle Aubert

La compagnie Doux Bleu Je revisite l'Histoire de France avec leur spectacle "Quelle drôle d'Histoire !". Tarifs : 8€/4€ (-16 ans). Dès 16 ans. Réservation par sms au 06 10 89 17 40 ou mail : damien.jeanne@saintaubinsurmer.fr

Conférence et projection

13/12/2026 à 17h à la médiathèque

Les rencontres de ALMe et M. Lermat, vous proposent une conférence et projection sur les oblitérations postales illustrées de la côte du Calvados.

Exposition

Du 05/12/2026 au 03/01/2027 de 15h à 18h du mercredi au dimanche à la mHalle

"De toute éternité, philosophie de l'instant" : Benjamin Nitot invite le visiteur à un voyage artistique et philosophique à travers le temps.

Noël à Saint-Aubin arrive !
Retrouvez toutes les animations prévues en page 7.



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL

TÉLÉCHARGEZ CITYKOMI ®

FLASHEZ CE QR CODE

RECEVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE

LE SITE INTERNET :

www.saintaubinsurmer.fr

LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Mairie de Saint-Aubin-sur-mer | Facebook

mairiesaintaubin | Instagram

ST-AUBIN-SUR-MER
LA REINE DE L'IODE